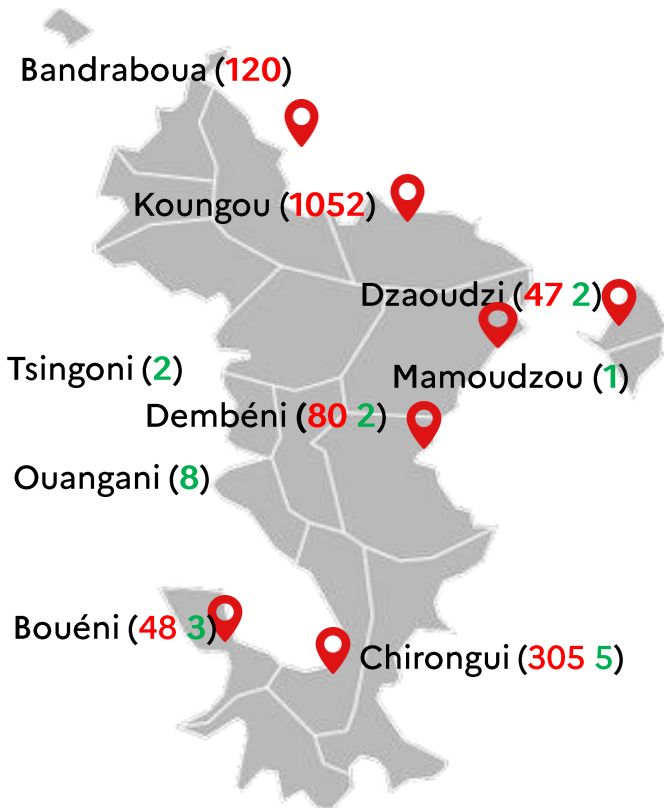




**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre annuel de la lutte contre l'habitat illégal Bilan 2021



En application des dispositions de la loi « ELAN »



1652 cases en tôle détruites



522 personnes hébergées,
2725 occupants enquêtés



589 étrangers en situation irrégulière interpellés

En application de la procédure de flagrance



23 cases en tôle détruites

Ouverture du village-relais de Tsoundzou, géré par Coalia : il offre 14 appartements de 4 personnes ; à termes, 62 appartements pourront accueillir 240 personnes



La loi « ELAN » en quelques chiffres : - 3,03 M€ consommés en 2021
- 140 hommes et plusieurs entreprises mobilisées
- 40 engins
- 4200 tonnes de gravas évacuées

**Objectifs définis par le Préfet de Mayotte
pour l'année 2021 : destruction de
800 cases en tôle, au titre de la loi ELAN**



**1652 cases détruites depuis
le 1 janvier 2021**